



NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

NOUVEAUX SERVICES ET USAGES
POUR UNE ACCESSIBILITÉ PRÉSERVÉE



FICHE PRESSE



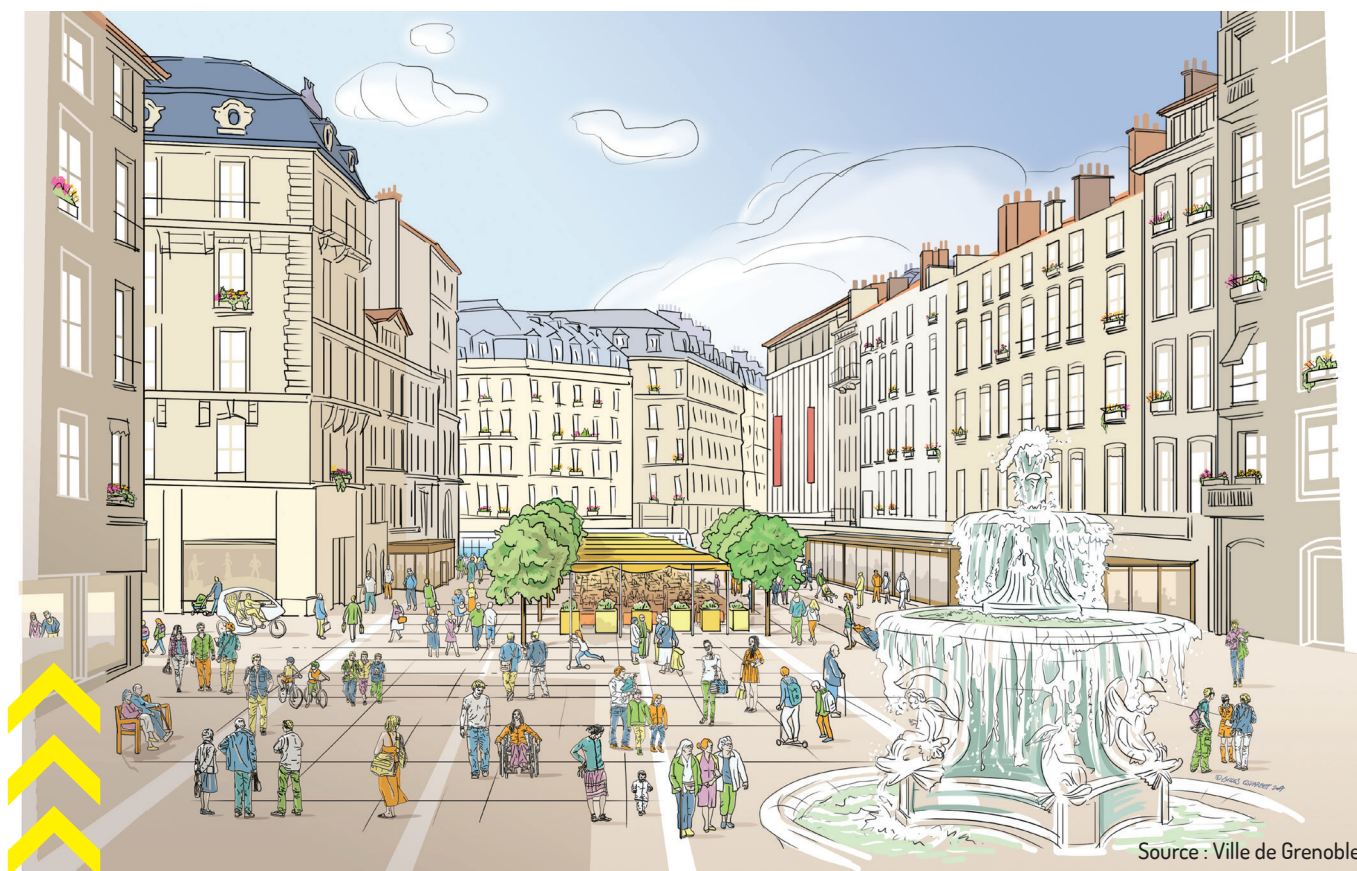
10 AVRIL 2017





NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION NOUVEAUX SERVICES ET USAGES POUR UNE ACCESSIBILITÉ PRÉSERVÉE

FICHE PRESSE
10 AVRIL 2017



EN 2019, UN NOUVEAU CŒUR DE MÉTROPOLE

EN JANVIER 2016, GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE, LA VILLE DE GRENOBLE ET LE SMTC PRÉSENTAIENT LE PROJET D'ENVERGURE POUR LE CENTRE-VILLE DE GRENOBLE, DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHÉ GÉNÉRALE CŒURS DE VILLE, CŒURS DE MÉTROPOLE.

Cœurs de ville, Cœurs de Métropole rassemble les communes de la Métropole autour d'un projet de requalification apaisée des centres bourgs et centres-villes : meilleur partage de l'espace public entre modes de déplacements (marche à pied, éco-mobilité, transports en commun, voiture, etc.), mise en valeur des patrimoines, développement d'un cadre de vie convivial, végétalisé et favorisant la rencontre entre tous les publics. Ces objectifs contribuent à renforcer la vitalité commerciale et culturelle des communes de la Métropole.

À Grenoble, troisième ville la plus dense de France et cœur de chauffe de la Métropole, la requalification du centre-ville est un enjeu essentiel pour les habitants et l'ensemble des acteurs du territoire :

Le centre-ville de Grenoble était jusqu'ici fragmenté en îlots, sans cohérence d'ensemble et exposé aux nuisances induites par la surprésence automobile (pollution, bruit, continuités urbaines hachées). Dans la poursuite des premières vagues d'embellissement et de piétonnisation des années 1960

et 1970, Cœurs de ville Cœurs de Métropole permet au centre-ville de Grenoble d'épouser enfin son envergure métropolitaine, au bénéfice de la qualité de vie de tous les habitants.

Le projet Cœurs de ville, Cœurs de Métropole / Grenoble a fait l'objet de plusieurs mois de concertation avec les habitants et les acteurs du territoire au cours de l'année 2016. Il a été approuvé par les 3 assemblées délibérantes début 2017.

Des travaux importants sont à mener sur des réseaux anciens des boulevards Lyautey, Agutte-Sembat et Rey. Ils s'accompagnent dès le 18 avril 2017 de la mise en place d'un plan de circulation adapté.

Ce nouveau plan de circulation est accompagné par de nouveaux services pour faciliter les déplacements : places disponibles dans les parkings couverts en temps réel, info trafic, offre tarifaire adaptée, etc.

Le nouveau plan de circulation contient également la piétonnisation de la Place Grenette, emblématique de Grenoble, et des rues adjacentes : il s'agit d'offrir aux habitants et aux acteurs du territoire un nouveau cheminement patrimonial et commercial privilégié, dans un espace apaisé.

Par ailleurs, dès l'été 2017, la piétonnisation intégrera plusieurs rues du secteur Millet, puis du secteur Brocherie Chenoise et du secteur Championnet, sur lequel la concertation va se poursuivre.



NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

NOUVEAUX SERVICES ET USAGES POUR UNE ACCESSIBILITÉ PRÉSERVÉE

FICHE PRESSE
10 AVRIL 2017

LE PROJET EN DATES



SUIVI DU PLAN DE CIRCULATION ADAPTÉ

Du printemps 2017 au printemps 2018 : Observatoire du nouveau plan de circulation mis en place les 18 et 19 avril 2017

EXTENSION DU PLATEAU PIÉTON

Du 18 avril à fin mai 2017 : piétonnisation République – Grenette – Montorge (pose borne + installation mobilier éphémère)

À partir du printemps 2017 : dialogue public et concertation secteur par secteur.

Été 2017 : animation et lers tests d'usages sur les rues de la République et Montorge

À partir de l'automne 2017 : piétonnisation progressive, par bornes ou par signalisation secteur par secteur

Automne 2017 : analyse des nouveaux usages / définition des programmes d'aménagement du plateau piéton

AMÉNAGEMENTS DES BOULEVARDS

Printemps-été 2017 : dialogue public autour de l'Avant Projet des aménagements futurs

Automne 2017 : fin de la première phase des travaux réseaux

Automne 2017-printemps 2018 : test d'usage du fonctionnement des boulevards par marquage au sol des voies bus / taxis / accès riverains / livraison et de l'axe cyclable.

Printemps-été 2018 : 2e phase des travaux de réseaux

À partir de l'automne 2018 jusqu'en 2019 : travaux d'aménagement des boulevards Lyautey / Agutte-Sembat / Rey



QUESTIONS / RÉPONSES AUTOUR DU NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION



QUESTION 1

QUELLES MESURES D'INFORMATION POUR AIDER LES UTILISATEURS ?

UNE COMMUNICATION PRÉALABLE COMPLÈTE

S'appuyant sur la plaquette « Métromobilité nouveau plan de circulation », le site metromoblite.fr et l'application Métromobilité, le plan de communication repose sur les moyens de diffusion suivants

- une plaquette Métromobilité diffusée à plus de 100 000 exemplaires auprès des automobilistes, des commerçants et des habitants de la Métropole
- une campagne radio sur 3 semaines
- une présence active sur les sites web et les réseaux sociaux

UN JALONNEMENT ADAPTÉ

- Pose de panneaux informant sur les travaux de voirie au centre-ville et sur les parkings conseillés. Positionnés en amont des principaux axes menant au centre-ville, comme le cours de la Libération, la Porte de France ou le Pont de Savoie.
- Pose de 70 panneaux de fléchage directionnel, indiquant notamment les parkings
- Annonces sur l'ensemble des panneaux à message variable des réseaux routiers métropolitains et autoroutiers.

Les modifications de desserte par les réseaux de transport en commun font l'objet d'une communication spécifique par la SEMITAG avec présence sur le terrain et modification de l'information clientèle sur l'ensemble des lignes concernées.

QUESTION 2

PRATIQUEMENT, COMMENT EST MIS EN PLACE LE NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION ?

La mise en place du nouveau plan de circulation repose sur un travail engagé depuis plusieurs mois autour d'études précises de circulation, de phasage de feux tricolores et de nouveaux aménagements de voirie.

LE 18 AVRIL

- **5 h du matin** : début du marquage des flèches directionnelles
- **6 h du matin** : début de mise en service des nouveaux feux, accompagnée par la Police Municipale

>> Le principe

Pour chaque carrefour, les feux sont arrêtés. La Police municipale régule la circulation. La nouvelle programmation est faite dans l'armoire de gestion des feux. Les nouveaux feux sont mis en service.

>> Ces opérations se feront dans l'ordre suivant :

- Avenue Félix Viallet (en commençant par les feux côté parking Philippeville et en remontant vers le cours Jean Jaurès)
 - Boulevard Gambetta partie nord (en commençant par le carrefour avec l'avenue Félix Viallet et en remontant jusqu'au carrefour avec les Cours Berriat et Lafontaine)
 - Cours Berriat (en commençant par le carrefour avec le cours Jean Jaurès et en remontant jusqu'au boulevard Gambetta)
 - Boulevard Gambetta partie sud (en commençant par le carrefour avec les cours Berriat et Lafontaine et en remontant jusqu'au carrefour avec la rue Hoche)
 - Rue Lesdiguières (en commençant par le carrefour place Championnet et en remontant jusqu'à la place de Verdun)
- Plan de circulation sera totalement mis en place dans l'après-midi vers 16 h.

LE 19 AVRIL

- **Le boulevard Agutte Sambat est fermé à la circulation** courante dès le matin et la Compagnie de Chauffage installe son emprise de chantier.
- **La rue de la République, la place Grenette et la rue Montorge sont fermées à la circulation** et le chantier d'installation de la borne de contrôle d'accès à cette extension du secteur piéton commence. Les riverains et les commerçants ont été invités à faire leur demande de badges leur permettant d'accéder.



NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION NOUVEAUX SERVICES ET USAGES POUR UNE ACCESSIBILITÉ PRÉSERVÉE

FICHE PRESSE
10 AVRIL 2017

QUESTION 3

QUELS NOUVEAUX SERVICES POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS ?



MÉTROMOBILITÉ ET L'APPLI MÉTROMOBILITÉ : UN NOUVEAU CALCULATEUR D'ITINÉRAIRES.

Quels que soient vos trajets, pour vous aider à repenser votre mobilité, Métromobilité vous accompagne.

À l'occasion du nouveau plan de circulation, deux nouvelles informations en temps réel :

- Les places disponibles en parkings couverts en temps réel
- Infotrafic et caméra en temps réel sur les principaux axes de la Métropole.



ENVIE DE CHANGER POUR LES TRANSPORTS EN COMMUN ?

Du 20 avril au 13 mai 2017, le réseau TAG vous offre une réduction de 50 % sur l'abonnement annuel 25-64 ans (valable sur les réseaux TAG / Trans'Isère et TER à l'intérieur de la Métropole grenobloise).

Offre de -50 % réservée aux personnes de 25 à 64 ans n'ayant pas d'abonnement TAG en cours de validité à la date de l'offre.

[Conditions sur TAG.fr](http://TAG.fr)

Métro vélo

UNIQUE EN FRANCE : OUVERTURE DE 1100 PLACES DE STATIONNEMENTS EN PARC À VÉLO À LA GARE DE GRENOBLE.

Présente dans le top 5 des métropoles « vélos friendly » ; Grenoble-Alpes Métropole continue d'innover pour favoriser les modes doux en implantant 2 parcs à vélos situés de chaque côté de la gare de Grenoble. Une solution sécurisée de consigne collective unique en France ! Proposant plus de 1100 places de stationnement équipées de rampes de circulation et d'ascenseur, ce service n'attend plus que ses premiers utilisateurs